

Chapitre 4. Résultats : Besoins des enfants exposés à la violence conjugale

Ce chapitre présente les résultats de la recherche sur les convergences entre les points de vue des mères et des pères concernant les besoins de leurs enfants. L'analyse a fait ressortir cinq besoins des enfants exposés à la violence conjugale, soit : 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une vie de famille, 3) les besoins affectifs, 4) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que 5) le besoin de sécurité et de stabilité. Ces besoins sont décrits dans les prochaines pages en abordant les caractéristiques suivantes : les composantes du besoin, les contextes dans lesquels le besoin est considéré comme important, les acteurs pouvant combler le besoin ainsi que les stratégies qui ont été identifiées pour combler le besoin. Par ailleurs, ce portrait des besoins perçus par les parents s'applique surtout aux enfants de 12 ans et moins, puisqu'il s'agit de la tranche d'âge ciblée par la stratégie d'échantillonnage. Comme neuf participants sur dix ont rapporté avoir subi ou exercé du contrôle coercitif, les besoins décrits concernent aussi principalement ceux des enfants qui vivent dans ce contexte. Après avoir décrit les cinq besoins, une synthèse des convergences de points de vue entre les mères et les pères rencontrés sera présentée pour chaque besoin identifié, suivie d'une carte conceptuelle des besoins des enfants exposés à la violence conjugale. Cette carte conceptuelle illustre les liens qui ont été identifiés par les parents concernant les besoins de leurs enfants.

4.1 Besoin d'aide

Le besoin d'aide est un besoin transversal qui a souvent été identifié par les parents rencontrés. En effet, des parents estiment que pour transcender les difficultés qui sont rencontrées en contexte de violence conjugale, leurs enfants ont besoin de soutien informel et formel. Le type de soutien requis varie toutefois selon la nature des besoins. En ce sens, les stratégies qui peuvent être utilisées pour venir en aide aux enfants et les personnes qui ont été ciblées par les parents pour offrir ce soutien seront présentées dans les sections qui suivent pour chacun des besoins.

Même si le type de soutien à offrir aux enfants varie en fonction des besoins, les parents expliquent que dans certains contextes, il est particulièrement important de venir en aide aux enfants exposés à la violence conjugale. Par exemple, selon plusieurs parents rencontrés, le vécu d'exposition à la violence conjugale est susceptible d'entraîner des

conséquences pour leurs enfants et, éventuellement, de les amener à vivre une adolescence difficile. Ces conséquences peuvent, selon eux, être d'ordre comportemental, cognitif, scolaire et affecter le rôle des enfants dans la famille. Des parents ont dit :

Je vois comment elle agit... On dirait que c'est de ma faute parce que... elle n'écoute pas et elle devient violente [en donnant des coups par exemple]. Mais c'est moi qui l'ai traumatisé et ça... ça fait chier. (Père 5)

[...] parce qu'elles ont un problème de retard d'apprentissage [mes filles]. Suite à, justement, c'est un inconvénient de la violence conjugale parce que j'étais tellement trop « focus » sur ça [la violence conjugale], que les enfants ont été négligés quelque peu [...]. (Mère 3)

Lorsque les parents perçoivent que ces conséquences sont importantes, voire envahissantes, il importe selon eux que leurs enfants obtiennent de l'aide :

Je l'ai pas obligé [à avoir de l'aide], mais presque. Parce qu'elle écoute, elle ne dormait plus. Elle vivait de l'anxiété c'était malade. J'ai appelé [la maison d'hébergement] [...] et j'ai demandé une intervenante tout de suite pour [nom de l'enfant]. (Mère 2)

Par ailleurs, des parents considèrent que les conséquences vécues par les enfants peuvent varier en fonction du temps d'exposition à la violence conjugale. Plus spécifiquement, ils considèrent qu'un enfant qui a été exposé à la violence conjugale durant plus longtemps aura plus de chance de vivre des conséquences associées. En ce sens, des parents estiment que les enfants plus vieux ont davantage besoin d'aide :

C'est sûr que les deux plus vieilles ont beaucoup plus de vécu [...] [et] ont comme plus besoin [d'aide]. (Mère 1)

En partageant leur vécu et celui de leurs enfants, les parents ont mis en lumière le fait que la violence conjugale est parfois concomitante à d'autres problématiques parentales ou familiales, dont la maltraitance des enfants. Plus spécifiquement, des mères et des pères ont rapporté que le père ou la figure paternelle de leurs enfants avait exercé de la maltraitance physique, de la maltraitance psychologique ou avaient été négligent envers leurs enfants :

Il y a une affaire que je ne t'ai pas dite. Moi, ma fille, je lui tenais la main et je lui donnais des claques sur les mains. Et j'en ai déjà donné des fortes sur les mains. Des claques aux fesses aussi j'en ai donné. Et c'est arrivé par moment...

donner un genre de claque... tu sais en arrière de la tête ici. Comme pour l'insulter... je ne sais pas comment dire ça. Je pense que c'est la pire affaire à avoir. (Père 2)

Dans ce contexte, il s'avère particulièrement important selon les parents que leurs enfants reçoivent du soutien :

« Ramasse ton ménage!!! » et je sacrais après... [...] Avant je criais fort et ça ne faisait pas... Puis un enfant... et une fille en plus, c'est plus sensible qu'un gars. Des fois ça ne passait pas et elle pleurait... [...] Non... C'est le bout peut-être qu'elle aurait eu besoin d'aide. Quand je criais après elle comme ça. (Père 1)

Enfin, les parents ont expliqué que différentes périodes de transitions associées à la violence conjugale ont influencé le vécu de leurs enfants. Celle dont les parents ont davantage parlé est la séparation. En effet, à elle seule, cette période est associée à plusieurs enjeux pour les familles qui vivent la violence conjugale, puisque la violence peut se poursuivre malgré la séparation des parents. De plus, cette période est associée à plusieurs changements qui peuvent être difficiles à vivre pour les enfants, faisant en sorte les enfants ont particulièrement besoin d'aide durant cette période selon des parents :

Je pense qu'elle aurait peut-être eu besoin de rencontrer quelqu'un. Je me suis posé la question quand ça n'allait pas bien justement, quand je me suis séparé. Surtout quand je me suis séparé. Elle a commencé à faire pipi au lit et il y avait des épisodes de pleurage un peu... elle avait de la peine. Je pense qu'elle aurait dû rencontrer un psychologue. (Père 1)

Bien que les parents aient parlé de l'importance que leurs enfants obtiennent du soutien en contexte de violence conjugale, certains d'entre eux ont indiqué que leurs enfants sont des agents actifs des situations qu'ils vivent. Ainsi, qu'ils obtiennent ou non le soutien souhaité pour répondre à leurs besoins, ils utiliseront diverses stratégies pour répondre par eux-mêmes à leurs besoins non comblés. Par exemple, les parents ont parlé de stratégies qu'utilisent leurs enfants pour faire face à la violence conjugale. Les stratégies nommées se regroupent en cinq catégories, soit : 1) le retrait (ex. : se cacher durant les épisodes de violence conjugale, se boucher les oreilles), 2) l'engagement (ex. : défendre sa mère qui est victime de violence conjugale), 3) la diversion (ex. : attirer l'attention des parents durant un épisode de violence conjugale), 4) le détachement (ex. : ignorer l'épisode de violence conjugale en poursuivant ses activités) ainsi que 5) la prise de responsabilité

(ex. : s'occuper de ses frères et sœurs). Voici des extraits qui illustrent la stratégie du retrait et celle de la diversion :

[...] des fois elles étaient conscientes de ce qui se passait [mes filles]. Et là [nom de l'enfant] avait un... elle se pognait les oreilles. Ça lui faisait mal aux oreilles et elle commençait à pleurer. (Père 5)

[...] elle essayait tout le temps de nous séparer et de... [...] Nous voir, nous divertir « Hey, vient jouer avec moi! » « Viens voir ça! ». [...] changer l'attention... Elle trouvait d'autres choses à faire pour nous séparer et... pour être certaine. Puis à mesure qu'elle voyait qu'il y avait un petit ton. Même si tu sais, des fois on parlait avec affirmation, des fois tu parles un peu plus fort. Elle dans sa tête c'était « C'est une chicane ». Tu la voyais arriver « Maman, maman. Viens, viens, viens! ». (Mère 3)

Selon certains parents, ces stratégies peuvent aider les enfants à s'épanouir ou, au contraire, être néfastes pour eux. Comme les parents n'ont pas associé ces stratégies à des besoins spécifiques qu'ont leurs enfants, elles ne seront pas abordées dans les sections qui suivent. L'idée selon laquelle les enfants exposés à la violence conjugale sont des agents actifs des situations vécues doit tout de même être gardée en tête, puisqu'elle montre que les enfants peuvent aussi jouer un rôle dans la réponse à leurs besoins.

4.2 Besoin d'une vie de famille

Les parents rencontrés indiquent que les enfants exposés à la violence conjugale ont besoin que leur mère et leur père soient présents dans leur vie. Pour que cette présence soit bénéfique pour l'enfant, différentes conditions doivent toutefois être actualisées. Peu importe la situation conjugale (séparés ou en couple), les mères et les pères considèrent qu'ils doivent : avoir une relation égalitaire, être en mesure de se respecter mutuellement, éviter d'impliquer les enfants dans la violence conjugale, mettre leurs enfants en priorité lorsqu'ils prennent des décisions, s'impliquer activement auprès de leurs enfants (ex. : jouer, aider à faire les devoirs), avoir des moments de qualité avec eux et être équitable entre leurs enfants concernant le temps passé avec eux (ex. : passer environ le même temps avec chaque enfant). Les enfants ont aussi besoin de voir que leurs parents sont heureux, en bonne santé mentale et qu'ils s'aiment. Les parents rapportent que pour être de bons pères, les pères doivent aussi davantage s'impliquer dans la vie familiale et être à l'écoute des enfants. Pour illustrer ces conditions, des parents ont dit :

[...] quand je suis partie, j'essayais de ne rien dire contre mon ex-conjoint, même si j'en avais plein la tête pour ne pas trop perturber mes garçons. Sauf que j'ai appris en cours de route, et dans les deux années qui ont suivi [la séparation] que lui racontait tout [aux enfants] « Votre mère c'est une ci, votre mère c'est une ça et je vais dire... » [et ça perturbait beaucoup mon plus jeune.]. (Mère 4)

L'écoute... tu sais des fois, ce sont des choses que je ne trouve pas vraiment importantes, mais que dans le fond, s'il a besoin de me dire qu'il a passé un tableau à son jeu vidéo c'est... c'est de me montrer intéressé quand il me parle et de l'écouter. (Père 2)

Selon les parents rencontrés, ces conditions, bien que nécessaires au bien-être des enfants, ne sont pas toujours faciles à mettre en place en contexte de violence conjugale. C'est particulièrement le cas lorsque le père qui a des comportements violents s'implique auprès de ses enfants. En effet, les parents affirment que pour pouvoir répondre aux conditions mentionnées plus haut, l'enfant doit vivre dans un milieu familial exempt de violence et donc, avoir un père non violent. Or, selon les parents rencontrés, il n'est pas rare que le père persiste à avoir des comportements de violence conjugale ou de maltraitance envers les enfants, et ce, malgré la séparation. Des mères ont d'ailleurs rapporté qu'en contexte de violence conjugale postséparation, leurs enfants ont parfois été utilisés ou manipulés par le père pour surveiller ou continuer à exercer de la violence envers elles :

J'avais [reçu] un message texte disant « Je le sais que tu es indigne, que tu emmènes les filles chez des gars à tour de bras et... ». Ça fait « Ok, bon... » [Mon ex-conjoint me réécrit] « [nom de l'enfant] elle me l'a dit! ». Je me suis demandé « Est-ce qu'il a attaqué les filles de questions pour leur faire dire des choses [qui ne sont pas vraies]? ». (Mère 3)

Lorsque le père persiste à avoir des comportements violents, des mères et des pères soulignent qu'il peut parfois s'avérer nécessaire de diminuer les contacts père-enfants durant un certain temps. En plus de répondre au besoin de l'enfant d'avoir une vie de famille exempte de violence, cette stratégie vise deux objectifs : assurer la sécurité et la protection des enfants et s'assurer que l'enfant garde de bons souvenirs des moments passés avec son père. Des pères rapportent même que pour éviter de nuire à leurs enfants, ils doivent eux-mêmes apprendre à poser cette limite si nécessaire et entrer en contact avec leurs enfants uniquement lorsqu'ils sont prêts à répondre aux conditions énumérées plus haut. Pour appuyer ces idées, des parents ont dit :

Quand je me suis séparé dans la première année, il y a des semaines où je ne la prenais pas [ma fille]. J'avais besoin de prendre une pause seul, parce que je me sentais... susceptible d'être un peu violent avec elle... Pas violent pour la frapper, mais violent pour lui dire des niaiseries. Et... aussitôt qu'elle aurait fait quelque chose, j'aurais perdu patience... Je n'avais pas de patience. Et la patience je l'ai gagné avec le temps. (Père 1)

Ce n'est pas parce que je veux lui enlever l'amour paternel. Ce n'est pas du tout mon but. Je comprends qu'un père c'est très important pour un enfant, et ça, je lui ai expliqué même quand j'avais l'avocate. J'ai expliqué à [nom de l'enfant] « Tu comprends [nom de l'enfant] que je ne veux pas t'enlever papa, mais je veux que papa [ait des moments] de qualité avec toi quand tu le vois. ». [...] Et ça [nom de l'enfant] elle l'a compris. Ça l'a blessé, ça lui a fait mal, mais elle l'a compris. (Mère 2)

Des mères et des pères ont rapporté que lorsque les contacts père-enfants étaient moins fréquents, leurs enfants ont manifesté le désir de passer davantage de temps avec leur père. Des mères rapportent toutefois qu'au contraire, certains de leurs enfants préféreraient plutôt diminuer les contacts avec lui, ou les cesser complètement lorsqu'il s'agit du beau-père, particulièrement dans les premiers moments qui suivent la séparation. Voici quelques extraits associés :

[...] Quand je l'assois dans l'auto de l'intervenante, il me dit « Papa, je veux aller avec toi. ». Je lui dis « Non, tu t'en vas chez mamie ». « Mais pourquoi je ne vais pas avec toi papa ». Il commence à se poser des questions « Est-ce que c'est parce que tu ne m'aimes pas papa? ». (Père 3)

La plus vieille étant donné que ce n'est pas son père... Non. Elle ne veut pas le voir et... [...] Elle ça fait son affaire [qu'on soit séparé]. (Mère 1)

Une seconde composante du besoin d'avoir une vie de famille a été identifiée par les parents rencontrés. Selon eux, il importe que les enfants exposés à la violence conjugale aient des préoccupations d'enfant, ou autrement dit, qu'ils vivent une vie d'enfant, sans avoir à se soucier des difficultés vécues par leurs parents. Cette composante est importante selon des parents, car si elle n'est pas considérée, l'enfant risque de délaissé certaines de ses passions et de perdre qui il est vraiment avec le temps. Ceci serait particulièrement susceptible d'arriver lorsque les enfants sont parentifiés, puisque le vécu associé à cette problématique ne serait pas facile à vivre selon des parents :

Il paraît que ça ne va pas bien avec sa conjointe. Il est allé manger au restaurant avec la petite et... c'est vraiment « Bon, papa il va peut-être se séparer. Je ne

sais pas où je vais aller rester, je n'ai pas d'argent, je n'ai pas ci, je n'ai pas ça » et il pleure. [...] La petite est revenue ici. Écoute, elle pleurait. [...] est comme inquiète, mais elle prend un rôle d'adulte qu'il ne faut pas qu'elle prenne. Elle dit qu'elle va réussir à changer papa. (Mère 2)

Un enfant ce n'est pas fou. Quand on se chicanait, elle allait dans la chambre, elle fermait la porte. Elle allait à côté de [nom du frère] [et] elle lui flattait la tête [...]. C'était vraiment... Elle en prenait beaucoup soin. (Père 3)

En ce sens, des parents soulignent que le besoin d'une vie de famille implique que les enfants puissent se changer les idées en jouant, en lisant, en faisant du sport, en apprenant à cuisiner ou à coudre, en discutant avec leur entourage ou en faisant diverses activités qui les intéressent. Des parents indiquent aussi que pour répondre à ce besoin, le père doit laisser une liberté aux membres de la famille et éviter de contrôler leur vie, car autrement, il peut être difficile pour les enfants de réaliser ces activités. Les extraits suivants ont été rapportés par des parents en lien avec l'importance que les enfants puissent vivre dans ce contexte :

Oui, j'essaie de les occuper. On va à la bibliothèque. Le jeudi il y a le mini-putt gratuit pour les enfants. J'essaie de leur faire voir pleins de choses. [...] C'est sûr que c'était moins possible [avant] étant donné qu'il fallait toujours l'autorisation de l'autre [mon ex-conjoint]... si ça lui tentait et s'il voulait... Maintenant j'ai le contrôle. Si ça nous tente, on part, on y va. J'essaie de faire le plus d'activités, leur faire voir pleins de choses. (Mère 3)

Peut-être qu'elle a besoin de s'épanouir [ma fille]. Peut-être qu'elle a besoin de vivre ses expériences par elle-même, sans que je sois obligé de tout contrôler. (Père 2)

Selon les parents rencontrés, les mères, les pères et les beaux-parents ont un rôle central à jouer pour répondre au besoin d'une vie de famille des enfants exposés à la violence conjugale. Afin de pouvoir répondre à ce besoin, des mères et des pères rapportent que le père ou la figure paternelle doit solliciter le soutien d'un organisme pour conjoints ayant des comportements violents afin de permettre à leurs enfants de vivre dans un contexte de vie non violent. Lorsqu'il vit des problématiques associées (ex. : problèmes de consommation ou de santé mentale), il doit aussi obtenir de l'aide en lien avec cette problématique. Par ailleurs, certains parents ont expliqué qu'ils ont dû accepter de se séparer, puisque le besoin d'une vie de famille ne pouvait pas être comblé autrement. Selon leur expérience, cette séparation ne permet pas automatiquement de combler ce besoin

(ex. : lorsque la violence conjugale se poursuit après la séparation), mais elle constitue un premier pas pour y arriver. Après s'être séparés, des mères et des pères ont dit qu'ils pouvaient rencontrer un nouveau partenaire s'ils le souhaitaient afin de fonder une nouvelle famille. C'est lors de cette reconstitution familiale que les beaux-parents ont un rôle à jouer, puisqu'ils peuvent contribuer à offrir un modèle de relation parental où règnent l'amour et l'égalité, en plus de contribuer à offrir un contexte de vie qui permet aux enfants d'avoir une vie d'enfant. Les extraits suivants montrent comment certaines de ces stratégies peuvent aider à combler ce besoin :

Dans un monde idéal, je te dirais qu'on soit encore ensemble, mais non, ce n'est plus la réalité d'aujourd'hui, parce que je ne me vois plus avec elle. [...] Mais dans un monde idéal, je te dirais que pour [nom de l'enfant], je sais qu'elle a hâte à ça... c'est que je retourne en couple avec une fille qui a des enfants comme moi. (Père 1)

La baguette magique ce serait vraiment de refaire ma vie avec un homme que j'aime et qui n'est pas violent avec les autres. Ce serait ça pour mes deux enfants honnêtement. [...] pourquoi je n'ai pas rencontré [nom du nouveau conjoint] avant? Ça aurait été le père de mes deux enfants et il n'y aurait pas eu de violence et de répercussions. (Mère 2)

D'autres personnes qui offrent un soutien informel peuvent être impliquées auprès des enfants pour aider à combler le besoin d'une vie de famille. Parmi eux, les parents ont nommé les amis des enfants, la fratrie, les grands-parents ainsi que les tantes et oncles. Tout comme les parents et les beaux-parents, ces derniers peuvent encourager l'enfant à réaliser des activités qu'il aime, réaliser des activités avec lui ainsi que discuter avec lui. Une source de soutien formel peut aussi aider les enfants à avoir une vie d'enfant selon les parents rencontrés. Il s'agit des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) (CLSC) qui offrent parfois du soutien financier aux parents ayant un revenu moins élevé afin de les aider à payer des activités parascolaires aux enfants. Les extraits suivants exposent comment les grands-parents et le CIUSSS (CLSC) peuvent aider à combler ce besoin :

Des fois elles aiment ça aller chez leur [grand-mère] [...] des fois il y en a une qui peut aller coucher là. [nom de l'enfant] est très proche de sa mamie. [...] Quand elle y va, [sa grand-mère] elle les fait bricoler, elle leur fait faire de la couture, elles font de la popote. Elles sont bien contentes. (Père 5)

[...] il y a des subventions avec le CLSC. Tu peux inscrire tes enfants et les cours sont payés. Je les avais inscrites et là, elles embarquent en piscine cet été.
(Mère 3)

4.3 Besoins affectifs

Les parents rencontrés ont parlé du fait que les enfants exposés à la violence conjugale ont besoin d'affection. Plus spécifiquement, ils ont besoin de se sentir aimés et appréciés, de se faire complimenter, féliciter et encourager ainsi que d'avoir des rétroactions positives de la part de leur entourage. Les parents ajoutent que leurs enfants ont aussi besoin d'être accompagnés, appuyés et rassurés dans les choix qu'ils font ainsi que dans leurs projets et passions. Ces besoins affectifs impliquent de respecter les particularités de chaque enfant et d'être gentil avec l'enfant. La violence est donc à proscrire si l'on souhaite être en mesure de répondre à ce besoin. En ce sens, il peut être difficile de répondre aux besoins affectifs des enfants lorsqu'ils vivent dans un contexte de violence conjugale (pré ou postséparation) et lorsqu'ils sont victimes de maltraitance. Par exemple, des parents ont rapporté être tellement accaparés par la violence conjugale que, dans ce contexte, ils ont le sentiment qu'eux ou leur (ex-) conjoint donnent moins d'amour à leurs enfants. Le contexte de séparation serait aussi particulièrement difficile à vivre, faisant en sorte que les parents se sentent moins disponibles pour répondre à ce besoin de leurs enfants. Pour expliquer ces idées, des parents ont dit :

Autrefois elle en avait moins [d'amour] de moi. Surtout quand on s'est séparé. Les premières années c'était l'enfer. J'étais tout le temps en processus de chicane, donc... je ne lui en donnais pas. Et c'est là qu'elle en aurait eu besoin.
(Père 1)

Tu vois, tu me ramènes à mon garçon et je pense que [nom de la fille] aussi. Ne pas le décevoir. Mon garçon a été toute sa vie [...] à vouloir avoir un « bravo mon garçon ». « C'est beau mon garçon ». Parce que ces hommes-là [pensent que] les autres ne font rien de correct. [Que] C'est juste eux qui font tout de correct. Donc mon garçon il a été à cette recherche-là toute sa vie et il ne l'a jamais eu malheureusement. Jamais « C'est beau mon fils » ou « C'est beau [nom du fils] » ou « C'est beau, je suis fier de toi ». Ça toujours été des critiques. Ça toujours été du chialage. (Mère 2)

Un autre contexte où il serait particulièrement difficile de répondre à ce besoin est lorsque les enfants ont des problèmes de comportements extériorisés. Dans le cadre de la recherche, des parents ont mentionné que cette difficulté s'est manifestée par de

l'agressivité ou de la violence exercée par leurs enfants ainsi que par l'opposition de leurs enfants à l'autorité parentale. Or, il serait plus difficile selon certains parents de valoriser et de donner des rétroactions positives aux enfants qui adoptent fréquemment ces comportements. À cet effet, une mère rapporte :

Je m'en rends compte moi-même quand on a eu des séances ici [en maison d'hébergement]. [...] Il fait tellement de niaiseries des bouts [nom de l'enfant], que même moi j'ai de la misère à lui trouver des qualités. Oui. Donc pour le réseau de l'école, la poly, on oublie ça tout de suite. [Ils passent leur temps à dire que c'est un mauvais garçon]. [...] Moi j'aurais aimé [qu'ils parlent de ses forces et qu'ils le valorisent] (Mère 4)

Comme l'indique l'extrait précédent, l'école constitue une source potentielle de soutien formel pour les enfants. Afin d'être en mesure de valoriser et d'appuyer les enfants, les personnes impliquées formellement ou informellement auprès d'eux doivent travailler davantage avec les forces des jeunes et leur permettre de se racheter lorsqu'ils font quelque chose de mal. Agir de la sorte pourrait en effet aider les enfants à évoluer plus positivement. Les parents rencontrés ont aussi identifié des sources de soutien informel qui peuvent aider à combler les besoins affectifs des enfants. Il s'agit de la mère, du père, des beaux-parents, des grands-parents, de la fratrie, des tantes et oncles ainsi que des amis des enfants. Les stratégies qu'ils peuvent utiliser pour combler ce besoin sont multiples. Par exemple, ils peuvent dire à l'enfant qu'il est aimé, lui faire un câlin, passer du temps avec lui, prendre soin de lui, le soutenir affectivement ainsi qu'être patients et tolérants avec lui. Dans certains cas, répondre aux besoins affectifs des enfants peut aussi se faire par l'entremise de récompenses ou d'un soutien financier, par exemple, pour appuyer les enfants dans leurs projets scolaires. Pour montrer comment ce besoin peut être comblé, des parents ont dit :

[Mon enfant a besoin] De plus de tolérance [et] d'un petit peu plus de patience, parce qu'il est sensible. C'est quelqu'un de sensible, il est comme moi. Donc dans des zones d'inconfort, il a un petit peu plus besoin d'être accompagné. Qu'on lui dise « Je suis là ». (Père 2)

Mais [ma fille] elle va être portée à manquer de confiance en elle et il faut souvent la motiver, dire « N'aies pas peur, vas-y, fonce ». [...] je commence à voir de l'amélioration à force de tout le temps l'encourager à avoir confiance en elle. (Mère 3)

4.4 Besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté

Selon les parents rencontrés, les enfants exposés à la violence conjugale ont besoin de comprendre le contexte dans lequel ils vivent, puisque leur vie et celle de leur entourage en sont affectées de différentes façons. Pour pouvoir mieux comprendre la situation, les parents indiquent que les enfants doivent recevoir des explications qui sont adaptées à leur âge concernant ce qu'est la violence conjugale et la maltraitance des enfants, et qu'ils doivent comprendre que la violence « c'est mal ». Ces explications peuvent être transmises lors de discussions ou en faisant des jeux ludiques et éducatifs avec les enfants. Des parents ont aussi rapporté que leurs enfants ont vécu plusieurs transitions en contexte de violence conjugale, dont la séparation, les changements de garde, la reconstitution familiale, les déménagements et les changements d'école, et que les enfants doivent aussi recevoir des explications adaptées à leur âge en lien avec ces transitions. Par exemple, des parents qui ont vécu la séparation ont rapporté que cette transition était souvent empreinte d'un climat de violence et de tension, faisant en sorte que cette transition se déroulait dans la peur, la hâte et la précipitation. Elle pouvait être suivie de déménagements soudains et précipités pour les enfants qui, n'y étant pas préparés, pouvaient avoir de la difficulté à comprendre les changements vécus. Des mères ont décrit le contexte dans lequel leur séparation a eu lieu et ont expliqué comment leurs enfants pouvaient y réagir :

Je lui ai dit [à mon ex-conjoint] « Oui, là c'est officiel. Je m'en vais, je suis tannée, je ne suis plus capable, je te quitte ». [Quand je lui ai dit ça] il s'est mis à paniquer et il est parti dans la cave jouer dans ses armes à feu, et [il disait] « Sont où mes balles! » [...] Donc au moment où je me battais avec lui avec les armes à feu je me suis dit « Appelle la police ». [...] Là, je prends le téléphone, je vais m'enfermer dans une chambre où il y avait les enfants [et] j'appelle la police... [En même temps] il me tirait [et] il poussait en arrière de la porte. Il s'est rendu compte que j'appelais la police et il poussait, il poussait. J'ai crié l'adresse à la police et j'ai raccroché le téléphone. (Mère 3)

[...] quand je suis partie [en cachette] dans le fond, c'était... « Est-ce qu'on va amener telle affaire? » « Est-ce qu'on va amener telle faire? ». Elles m'ont vue faire des boîtes et [mes filles me disaient] « Oui, mais mes affaires » et « Où sont mes affaires » parce qu'elles se demandaient ou étaient [leurs affaires]. Parce que mes affaires sont dans un entrepôt pour l'instant. [...] Mais j'essaie de les rassurer en leur disant que leurs affaires sont dans un entrepôt justement ou [...] chez ma mère aussi. (Mère 1)

Comme le contexte de violence conjugale est susceptible d'entraîner des conséquences, les parents trouvent aussi important que leurs enfants puissent comprendre les impacts que la violence conjugale a eus sur eux et sur leurs parents ainsi que les conséquences qu'ils peuvent potentiellement vivre dans leur futur. Les enfants doivent donc être informés sur les difficultés qu'ils vivent, celles qui peuvent survenir dans leur parcours futur et apprendre comment y faire face. Une des stratégies qui a été identifiée par les parents pour aider les enfants à faire face aux conséquences vécues réfère à l'idée d'encadrer les enfants afin de les aider à poser des limites lorsque leurs comportements sont inadéquats. Selon les parents rencontrés, une meilleure compréhension de ces conséquences aidera les enfants à apprendre à conjuguer avec les impacts que la violence conjugale a entraînés sur eux et à prévenir les conséquences potentielles que la violence conjugale peut avoir sur eux. Ils estiment d'ailleurs que ces apprentissages peuvent être bénéfiques à long terme, puisqu'ils permettront aux enfants d'avoir les outils en main pour devenir des adultes épanouis. Dans certaines situations familiales, les problèmes de consommation du père ou de la figure paternelle étaient vécus en concomitance avec la violence conjugale. Les mères et les pères qui ont vécu dans ce contexte ont indiqué qu'il était aussi important de faire de la prévention en lien avec cette problématique pour éviter que leurs enfants développent eux aussi un problème de consommation. Des parents ont rapporté les propos suivants afin de montrer l'importance que leurs enfants fassent ces apprentissages :

En apprenant les émotions, ça leur apprend à avoir peut-être plus confiance en elles [et] [...] à mieux s'exprimer avec les autres. [...] Pour qu'elles soient le mieux là-dedans plus tard et qu'elles accumulent le moins de souvenirs de tout ça [la violence conjugale]... dire que c'est du passé et ne pas rester traumatisées suite à ça. (Mère 3)

Je vais leur dire [à mes enfants] que le but dans la vie c'est d'avoir de l'équilibre et qu'il y a d'autres moyens de s'évader que... [consommer comme j'ai fait]. Donc c'est un peu pour ça qu'on parle avec eux. (Père 2)

Pour être en mesure de comprendre ces différents contextes, des parents considèrent qu'il importe de respecter les choix des enfants afin qu'ils développent leur propre analyse de la situation, et ce, même si leurs choix vont à l'encontre de ce que les adultes (ex. : parents ou intervenants) souhaiteraient :

Jamais, jamais, jamais, jamais et je ne le ferai jamais [dire à mon enfant que son père est un « trou de cul »], parce que quelque part, je me dis que c'est à elle de le découvrir... [ce n'est] pas à moi de lui faire découvrir. Ce n'est pas mieux si je le descends dans le fond. [...] Donc je la laisse le découvrir. Je n'ai pas le choix, même si [son père] il lui fait du mal, je n'ai pas le choix quelque part. Oui je la protège, mais je n'ai pas le choix de la laisser comme un peu... (Mère 2)

[Mon fils] Il dit « J'aimerais ça qu'on se voit plus souvent ». Il me le dit, mais j'ai beau le dire à la protection de la jeunesse, il n'y a rien qui est entendu. Eux ils se disent « On essaye d'aller pour le mieux de l'enfant ». Oui, mais c'est parce que si tu veux aller pour le mieux de l'enfant, moi je te rapporte des choses que lui-même me dit. (Père 3)

Pour être en mesure de comprendre ces contextes, les parents considèrent aussi que, même si ce n'est pas toujours facile, leurs enfants doivent pouvoir s'exprimer, ventiler et extérioriser ce qu'ils ressentent en lien avec la violence conjugale. Pour ce faire, les parents trouvent qu'il est important que leurs enfants parlent de cette problématique, surtout lorsqu'ils manifestent des signes de tristesse ou qu'ils ont des comportements intériorisés ou extériorisés. Selon leur expérience, les enfants ne souhaitent toutefois pas toujours parler de leur vécu, et ce, même si l'opportunité de le faire leur est offerte à plusieurs reprises :

[Mon fils n'a jamais voulu rencontrer quelqu'un] Pour en jaser. Jamais. [...] J'ai tellement voulu, mais je suis tannée de vouloir [plus que mon fils] [...]. Ça fait que [nom de l'enfant] il va faire son propre chemin de vie. Je lui avais donné toutes les portes, toutes les ouvertures, des fenêtres, mais il n'en veut pas. (Mère 4)

Dans ce contexte, certains parents considèrent qu'il faut respecter le refus de son enfant et ne pas insister. Pour d'autres, ce refus de parler ne signifie pas pour autant que l'enfant n'a pas besoin de s'exprimer. Dans ce cas, ils considèrent qu'il s'avère pertinent de respecter le rythme de l'enfant et lui offrir différentes options : lui permettre de parler à un professionnel plutôt qu'au parent (ou vice versa), ou utiliser d'autres moyens que la communication verbale pour lui permettre de s'exprimer (ex. : dessin, sport). Les parents estiment que les enfants en bas âge ont aussi besoin de s'exprimer, même s'ils ont parfois de la difficulté à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent et vivent. Les extraits suivants appuient ces idées :

Ma plus jeune ça l'a marquée que ce soit six policiers qui aient sorti mon ex de la maison. Ça m'a pris cinq mois avant qu'elle en parle. [...] [Avoir un suivi psychologique aurait pu l'aider] Parce qu'elle ne parle pas toujours avec maman. (Mère 3)

Les dessins, moi je pense qu'elle s'est exprimée là-dedans. Elle a parlé dans les dessins, mais la peine qu'elle a eue... Je pense qu'elle aurait peut-être dû voir quelqu'un. (Père 1)

Des parents ont expliqué que lorsque leurs enfants souhaitent s'exprimer, il importe que quelqu'un soit à l'écoute. En effet, les enfants doivent recevoir l'attention de la personne à qui ils se confient et sentir que cette dernière se préoccupe et s'intéresse à eux. Certains ajoutent qu'il est souhaitable que plus d'une personne soit à l'écoute de l'enfant, car il pourra ainsi recevoir différents types d'écoute et trouver le(s) type(s) de soutien qui lui convien(nen)t :

C'est sûr que la première, ça va être moi parce qu'elle vit ici. Quand elle arrive et qu'elle a besoin de ventiler, c'est moi qui est là. C'est sûr que ma compréhension n'est pas comme celle de [nom du nouveau conjoint]. Moi je suis une maman et j'ai vécu aussi des choses, tu sais un peu... qui font que je la comprends. Mais vraiment la famille, je pense qu'on est tous là pour elle. On est capable, parce que moi je vais être la douce. [Nom du frère plus âgé] va être le plus « rough » un peu [...] (Mère 2)

Comme mentionné dans l'extrait précédent, la mère et la fratrie plus âgée peuvent offrir un soutien informel aux enfants. Les parents ont toutefois aussi nommé d'autres personnes qui peuvent selon eux offrir un soutien informel et formel. En ce qui concerne le soutien informel, les parents ont aussi nommé le père, les beaux-parents, les grands-parents, les tantes et oncles, les adultes qui sont des amis proches de la famille ainsi que l'entraîneur sportif. Certains parents indiquent que les amis des enfants peuvent aussi être d'un bon soutien, alors qu'un parent indique le contraire. Selon ce dernier, les amis des enfants ne sont pas de bonnes personnes pour être à l'écoute et échanger avec leurs enfants, car ils ne comprendraient pas le contexte familial et les défis associés à la violence conjugale. Le soutien formel, pour sa part, peut être offert par des intervenants psychosociaux ou de la santé (ex. : travailleur social, psychologue, orthophoniste) de différents organismes comme les maisons d'hébergement, l'école et les CIUSSS (CLSC) :

Je pense que ça l'a aidé [nom de l'enfant] [de rencontrer une intervenante en maison d'hébergement] parce que quand tu es jeune, « qu'est-ce que c'est ? » « Comment je me sens ? », il n'y a pas de mots. « Est-ce que ça me fait mal que papa soit... ? », il n'y a pas de mots. « Ma mère elle ne va pas bien... », il n'y a pas de mots. Donc je pense que [nom de l'intervenante] elle a mis un canevas. Un genre de cadre pour au moins détecter [et] pour ne pas « péter au frette » quelques fois. (Mère 4)

[...] [Mon garçon] il en parle dans le fond là-bas [à l'école]. Ouf. Pour le moment en tout cas, c'est toujours ça qu'on essaie de saisir. Je pense qu'avec l'intervenante qu'il voit à l'école ça devrait l'aider. Et je pense que s'il y a quelque chose plus tard ... on lui en fera voir un psychologue ou... (Père 2)

Les parents ont nommé des défis qui peuvent être rencontrés lorsque vient le temps de combler le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté de leurs enfants. Plus spécifiquement, des parents ont expliqué que leur (ex-) conjoint ou eux-mêmes avait refusé ou hésitait à solliciter du soutien formel pour leurs enfants. Les préjugés à propos des services formels, la peur que son enfant soit étiqueté en ayant accès à certains services scolaires ainsi que le manque d'informations concernant les services disponibles pouvaient entraîner ce refus ou cette hésitation :

[Mon fils] Il aurait pu avoir accès [à des services]. Mon ex elle disait « Oui un psychologue ». Moi je n'étais pas d'accord... [...] Comme je disais dans le temps en arrière-pensée, pour moi les « psys » c'était pour les fous. (Père 4)

Ils ont peut-être déjà des programmes [à l'école] [...]. Il faudrait que j'aille passer la journée [là-bas] pour voir comment ça fonctionne [et pour savoir] qu'est-ce qu'ils offrent aux jeunes. Mais si tu t'inscris là, tes autres amis vont dire « Hein, il s'est inscrit là ». C'est plate, tu as beaucoup le regard de... [des autres]. (Mère 4)

Enfin, des mères et des pères rapportent qu'ils n'ont pas été suffisamment impliqués dans les suivis d'intervention auxquels leurs enfants ont eu accès. En ayant peu d'information sur l'évolution de leurs enfants en intervention, les parents ont parfois eu de la difficulté à identifier quelles stratégies utiliser pour soutenir adéquatement leurs enfants en lien avec ce besoin :

[...] le CLSC qui fait une évaluation quelconque sur ton enfant [...] il peut dire « elle aurait peut-être un petit trouble ». Et même si c'était juste un ou deux suivis [...] [il serait utile qu'ils te donnent] des trucs des fois, dire « si tu fais ça, peut-être que ça pourrait l'aider ». Tu sais, un moment donné on ne sait plus où se diriger dans tout ça. (Mère 3)

4.5 Besoin de sécurité et de stabilité

Selon les parents rencontrés, les enfants exposés à la violence conjugale ont besoin de se sentir physiquement et psychologiquement en sécurité. Pour ce faire, ils doivent pouvoir faire confiance à leurs parents et à leur entourage (ex. : grands-parents, personnel scolaire) et ne pas avoir peur d'eux. Les enfants doivent donc pouvoir vivre dans un milieu de vie sécuritaire et exempt de violence envers eux ou envers leur mère. Des parents ont rapporté que la confiance pouvait être plus difficile à développer envers le père ou la figure paternelle qui a des comportements violents, car ce sont ces derniers qui ont privé les enfants ou une partie de la famille de cette sécurité. Cela serait particulièrement le cas lorsque le père ou la figure paternelle exerce de la violence économique, contrôle les biens matériels ou est négligent envers l'enfant. En effet, ces formes de violence affectent particulièrement l'accès des enfants à cette sécurité :

[Les enfants ont besoin] de pouvoir faire confiance [et de savoir] qu'on a un toit et qu'on ne le perdra pas à la moindre chicane ou au moindre quelque chose... qu'on ne perdra pas la place où on habite. (Mère 1)

Une seconde composante du besoin de sécurité et de stabilité réfère à l'importance que les enfants et leurs parents soient stables physiquement et émotivement. Pour les parents, cette stabilité concerne notamment la stabilité au niveau du logement et de leurs relations amoureuses. Des parents indiquent que lorsque les parents n'ont pas cette stabilité, les enfants peuvent être confus, anxieux et être préoccupés par le vécu de leurs parents :

Non, ça [nom de l'enfant] elle le sentait, parce qu'elle le voyait qu'on se voyait [sa mère et moi durant la séparation]. [...] Elle nous a vus des fois. [Ma fille demandait] « Est-ce que maman est à la maison? » [et je lui répondais] « Oui, elle repart. Elle repart demain matin de bonne heure ». [...] C'était pas mal mêlant [pour elle]! C'était même dangereux. (Père 1)

Je lui souhaite quasiment pour lui [son père] [...] c'est qu'il ait une stabilité et qu'il ait une famille normale dans le fond. Pour qu'il puisse montrer de belles choses à sa fille justement. Pour que [nom de l'enfant] arrête d'avoir de l'anxiété et qu'elle arrête d'être toujours préoccupée par ces problèmes à lui. (Mère 2)

Selon les parents rencontrés, quelques contextes peuvent affecter la réponse à ce besoin, par exemple, lorsque les épisodes de violence conjugale mettent en péril la stabilité de la famille ainsi que durant les périodes de transitions associées à la violence conjugale.

Mis à part la séparation, les parents considèrent que les transitions qui sont particulièrement susceptibles d'affecter ce besoin sont les déménagements et les changements d'école. Dans certains cas, ces transitions peuvent être vécues à plus d'une reprise par les enfants :

On était à [ville] elles avaient leur école. Elles ont fait ça la moitié de l'année. Quand on est arrivé ici [maison d'hébergement][...] La plus vieille elle comprenait qu'elle allait changer d'école. L'autre elle comprenait moins. Elles ont changé d'école et l'année prochaine elles vont encore changer parce que je ne reste pas dans le coin d'ici. (Mère 1)

Parmi les transitions qui peuvent être vécues, les parents estiment que les changements dans la garde des enfants ainsi que la recomposition familiale sont aussi susceptibles d'affecter le besoin de sécurité et de stabilité des enfants. Ces transitions peuvent être difficiles à vivre étant donné les changements associés (ex. : diminution temporaire ou permanente des contacts père-enfants, voyage entre la résidence de la mère et celle du père lorsque la garde est partagée, présence d'un nouveau beau-parent). De plus, les enfants peuvent continuer à être exposés à la violence à travers ces transitions. Pour montrer comment ces transitions peuvent être vécues, des parents ont dit :

Oui, parce qu'elle s'en venait chez maman et après elle revenait chez papa. Maman n'était plus là et de l'autre bord c'était pareil. [C'est] Ce qui a été compliqué aussi pour elle [nom de l'enfant], j'ai trouvé ça pathétique. (Père 1)

[Ma fille] Elle nous a conté un peu dans ses pleurs [...] [qu'] Ils étaient chez des amis et la chicane a pogné entre lui [père] et elle [nouvelle conjointe]. [...] parce que quelqu'un qui boit... en tout cas, lui dans son cas, c'est toujours ça quand [il boit]...il y a toujours une chicane à la fin d'une soirée. [...] Il a obligé ma fille à embarquer avec [lui et] quand ils sont arrivés dans le « truck », il a frappé sur le « dash ». [nom de l'enfant] elle « shakait » quand elle m'a conté ça. (Mère 3)

Afin d'être en mesure de répondre au besoin de sécurité et de stabilité de l'enfant, des parents indiquent que leurs enfants ont parfois besoin d'être protégés. Les mères et le père qui se sont exprimés plus longuement sur le sujet indiquent que lorsqu'ils ont besoin de protection, les enfants doivent être protégés du père qui a des comportements violents. C'est principalement dans les situations suivantes que les enfants ont besoin de cette protection : lorsque les enfants sont victimes d'autres formes de maltraitance de la part du père (ou lorsque la mère a des soupçons à cet effet), lorsque le père a des comportements

imprévisibles à cause de ses difficultés liées à la santé mentale ou à ses problèmes de consommation, lorsque le père implique les enfants dans la violence conjugale postséparation et lorsque les enfants sont négativement affectés par les contacts père-enfants. Lorsque ces situations se produisent, ou autrement dit, durant les situations de crise, les parents estiment que les enfants ne devraient pas être en contact avec leur père. Ils indiquent toutefois qu'une fois l'événement passé, il n'est pas souhaitable d'empêcher l'enfant d'entrer en contact avec son père. Il est plutôt préférable d'identifier une stratégie de contact qui est adaptée à l'évolution de la situation vécue et qui est cohérente avec le point de vue de l'enfant. En lien avec ces idées, des parents ont dit :

Est-ce que c'est bien que mes enfants voient leur père? Oui. C'est correct. Mais si j'avais le moindre doute... Si j'avais des [doutes qu'il fait du mal à mes enfants]... (Mère 4)

[La protection de la jeunesse] est arrivée au bon moment parce que... oui, il a eu des fractures [nom de l'enfant]. J'étais en état de crise aussi. Est-ce que ça aurait été plus loin que la fracture [si la protection de la jeunesse ne l'avait pas amené]? Peut-être. (Père 3)

Des parents estiment que c'est eux ainsi que les membres de la famille nucléaire (ex. : fratrie d'âge adulte) qui doivent jouer un rôle de premier plan pour répondre au besoin de sécurité et de stabilité de leurs enfants. Pour ce faire, les parents considèrent qu'ils doivent avoir des revenus suffisants ainsi qu'avoir accès à un moyen de transport. Ils doivent aussi s'assurer, autant que possible, de vivre dans un endroit stable afin de limiter les déménagements et les changements d'école de leurs enfants. Lorsque les enfants sont confrontés à ces transitions, les parents doivent toutefois rassurer leurs enfants. Les parents rapportent même que, lorsque possible, il peut être aidant d'impliquer les enfants dans les préparatifs qui ramènera la famille à l'état de stabilité pour les tenir informés :

Elles savent où on s'en va. Elles savent qu'on a un appartement, qu'on s'en va là. [...] Et je suis allée leur montrer leur école. Elles savent qu'elles vont être à côté de leur grand-mère. [Ça les rassure]. (Mère 1)

Lorsque d'autres personnes offrent un soutien informel (ex. : grands-parents, amis des parents) ou formel (ex. : maison d'hébergement, protection de la jeunesse, police, médecins, école), les parents estiment que ce soutien devrait les aider à remplir leur rôle parental afin qu'ils répondent eux-mêmes au besoin de sécurité et de stabilité de leurs

enfants. Par exemple, les personnes qui offrent ce soutien peuvent aider les parents à mettre en place les conditions qui sont favorables à la sécurité et au bon développement des enfants en s'assurant qu'ils ne manquent de rien ainsi qu'en offrant un hébergement sécuritaire et stable à la mère et à ses enfants. Parmi les mères et les pères rencontrés, certains ont nommé cette réalité comme un souhait puisqu'ils n'ont pas reçu ce type de soutien :

J'ai de la misère à comprendre parce que la protection de la jeunesse n'arrête pas de dire « On est là pour vous aider. On est là pour aider les familles » mais... Ce n'est pas ça du tout. C'est... en tout cas, pas de mon point [de vue] à moi, [ils ne sont pas là pour les parents.]. (Père 3)

4.6 Synthèse des convergences de points de vue entre les mères et les pères

Différentes informations ont été mentionnées dans les sections 4.1 à 4.5 afin de décrire les convergences entre les points de vue des mères et des pères rencontrés. Ces informations ont été rassemblées dans le tableau 3 pour synthétiser les principales caractéristiques des besoins des enfants exposés à la violence conjugale. Les caractéristiques qui y sont présentées sont les suivantes : les composantes des besoins, les contextes dans lesquels les besoins sont considérés comme importants, les acteurs pouvant combler les besoins ainsi que les stratégies qui ont été identifiées pour combler les besoins. Comme il est indiqué au tableau 3, les cinq besoins des enfants exposés à la violence conjugale ont été identifiés à la fois par des mères et par des pères, soit 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une famille unie, 3) les besoins affectifs, 4) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que 5) le besoin de sécurité et de stabilité. De plus, des convergences de points de vue entre les mères et les pères sont relevées concernant la manière de décrire chacun de ces besoins.

Tableau 3

Synthèse des convergences identifiées entre les points de vue des mères et des pères concernant la définition des besoins de leurs enfants

Besoins	Composantes du besoin	Contextes dans lesquels ce besoin est important	Acteurs pouvant combler le besoin	Stratégies pour combler le besoin
Besoin d'aide	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir du soutien informel - Avoir du soutien formel 	<ul style="list-style-type: none"> - Maltraitance des enfants - Exposition à la violence conjugale durant une longue période de temps - Conséquences importantes ou envahissantes chez les enfants. - Durant et après la séparation des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Varie en fonction des besoins (voir les autres besoins identifiés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Varie en fonction des besoins (voir les autres besoins identifiés)
Besoin d'une vie de famille	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir ses deux parents dans sa vie, sous certaines conditions : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de violence - Relation égalitaire entre les parents - Parents heureux, qui s'aiment et qui sont en bonne santé mentale - Enfants placés en priorité par les deux parents - Implication active des deux parents dans la vie des enfants - Avoir une vie d'enfant - Ne pas être préoccupé par les problèmes parentaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Maltraitance des enfants - Parentification des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rôle central</i> : mère, père et beaux-parents - <i>Autre soutien informel</i> : fratrie, grands-parents, tantes et oncles, amis des enfants - <i>Soutien formel</i> : CIUSSS (CLSC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les contacts père-enfants si nécessaire - Rompre avec le conjoint - Former une nouvelle famille par la recomposition familiale - Encourager les enfants à faire des activités (ex. : jouer, lire, faire du sport, etc.) et en réaliser avec eux - Le père doit davantage s'impliquer dans la vie familiale et être à l'écoute de ses enfants - Le père doit solliciter du soutien en lien avec les problématiques vécues (ex. : violence conjugale, problèmes de consommation)
Besoins affectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Se sentir aimés, valorisés et appuyés 	<ul style="list-style-type: none"> - Maltraitance des enfants - Durant et après la séparation des parents - Problèmes de comportements extériorisés chez les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Soutien informel</i> : mère, père, beaux-parents, grands-parents, fratrie, tantes et oncles, amis des enfants - <i>Soutien formel</i> : école 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les particularités de chaque enfant - Être patient et tolérant envers l'enfant - Être affectueux, encourager, complimenter et féliciter les enfants (gestes et paroles) - Récompenser et soutenir financièrement les projets des enfants - Refléter les forces des enfants plutôt qu'uniquement leurs faiblesses

Besoins	Composantes du besoin	Contextes dans lesquels ce besoin est important	Acteurs pouvant combler le besoin	Stratégies pour combler le besoin
Besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le contexte vécu, soit : <ul style="list-style-type: none"> - la violence conjugale - la maltraitance des enfants - les impacts de la violence conjugale sur les enfants et sur les parents - les transitions associées à la violence conjugale - les problèmes de consommation des parents - Comprendre que la violence « c'est mal » - S'exprimer en lien avec le vécu d'exposition - Être écouté 	<ul style="list-style-type: none"> - Maltraitance des enfants - Transitions associées à la violence conjugale - Conséquences importantes ou envahissantes chez les enfants - Concomitance d'autres problématiques parentales (ex. : problèmes de consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Soutien informel</i> : mère, père, beaux-parents, fratrie plus âgée, grands-parents, tantes et oncles, amis des enfants, adultes qui sont des amis proches de la famille, entraîneur sportif - <i>Soutien formel</i> : intervenants psychosociaux ou de la santé des maisons d'hébergement, de l'école et des CIUSSS (CLSC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des explications aux enfants (ex. : discussions, jeux ludiques et éducatifs) - Respecter les choix des enfants - Encadrer les enfants - Offrir différents types de soutien informel et formel aux enfants afin qu'il ait accès à différents types d'écoute
Besoin de sécurité et de stabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Se sentir en sécurité physique et psychologique : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir confiance en son entourage - Ne pas avoir peur de ses parents - Être stable physiquement et émotionnellement - Avoir des parents stables physiquement et émotionnellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Violence économique ou contrôle des biens matériels - Maltraitance des enfants - Transitions associées à la violence conjugale - Enfants impliqués dans la violence conjugale - Comportements imprévisibles du père - Conséquences chez les enfants à la suite des contacts père-enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rôle central</i> : mère, père, famille nucléaire (ex. : fratrie plus âgée) - <i>Autre soutien informel</i> : grands-parents, amis des parents - <i>Soutien formel</i> : maison d'hébergement, protection de la jeunesse, police, médecins, école 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les enfants du père qui a des comportements violents si nécessaire - Soutenir les parents afin de les aider à répondre à ce besoin (ex. : offrir un soutien financier, un moyen de transport, un logement)

4.7 Liens entre les besoins des enfants exposés à la violence conjugale

L'analyse des discours des parents révèle qu'il existe des liens entre les différents besoins des enfants exposés à la violence conjugale. Ces liens sont présentés à la figure 1 où l'on peut voir que les parents identifient des liens entre presque tous les besoins. Seuls les besoins affectifs et le besoin de sécurité et de stabilité ne peuvent être associés directement à travers le discours des parents rencontrés. Cela ne veut pas dire que les parents considèrent une absence de lien entre ces deux besoins, car la question des liens entre les besoins n'a pas été posée directement, mais émerge de l'analyse du discours des parents. De plus, les liens présentés à la figure 1 varient d'une situation familiale à l'autre en fonction des spécificités du vécu. Il se pourrait donc que d'autres parents qui ont vécu la violence conjugale et qui n'ont pas participé à la recherche identifient plus spontanément des liens entre ces deux besoins.

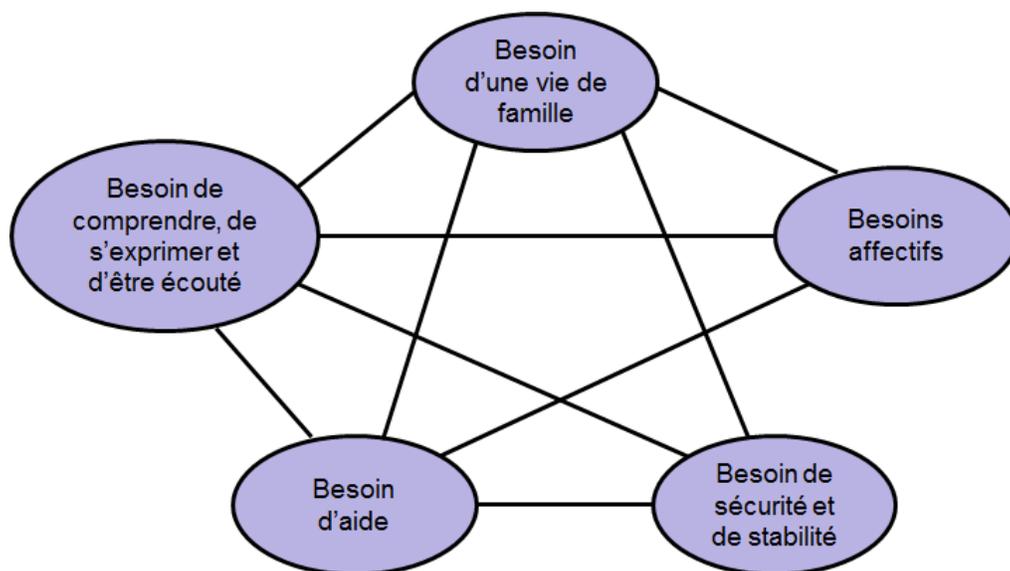


Figure 1. Carte conceptuelle des liens entre les besoins des enfants exposés à la violence conjugale

Selon l'analyse du discours des parents rencontrés, il existe trois types de liens entre les besoins présentés à la figure 1 : 1) des liens de prépondérance, 2) des liens séquentiels et 3) des liens d'opposition entre différents besoins. En ce qui concerne les liens de prépondérance, des parents ont rapporté que dans certains cas, répondre à un besoin permet

presque automatiquement de répondre en même temps à un autre besoin non comblé. Ces besoins peuvent alors être perçus par les parents comme étant plus importants, puisqu'y répondre permet de répondre aussi à d'autres besoins. Cela peut être le cas, par exemple, du besoin d'une vie de famille et des besoins affectifs. Selon un père, faire en sorte que l'enfant vive avec deux parents qui s'aiment et dans une famille où il n'y a aucune violence permettra à l'enfant de voir ses besoins affectifs comblés :

[...] ça serait de garder la famille unie dans le fond. C'est juste ça. Parce que comme je te disais, les besoins il a tout ce qu'il faut [mon enfant], à part affectif. En étant unis, pas de chicanes, tout le temps ensemble... Je pense que ça comblerait... le gros besoin qu'il aurait c'est ça je pense. (Père 4)

Dans d'autres situations, il arrive que pour pouvoir répondre à un besoin, il soit nécessaire de préalablement répondre à un autre besoin. Ce type de lien séquentiel peut exister, par exemple, entre le besoin de sécurité et de stabilité et le besoin d'une vie de famille. À cet effet, une mère rapporte que la séparation et la diminution de la violence conjugale lui ont permis de développer une relation positive avec ses filles, leur permettant ainsi de vivre une vie de famille :

[...] [La relation avec ma plus jeune fille] s'est grandement améliorée depuis qu'on s'est séparé. [...] ma plus jeune était la petite fille à son papa. J'avais zéro autorité, elle ne m'écoutait pas. [...] Parce que si je voulais la coller c'était « Non!!! » et elle ne voulait rien savoir. Donc ça m'a permis de créer un lien avec la plus jeune et [...] de plus connaître mes enfants, parce que tu passes plus de temps avec eux, à t'asseoir avec eux ... (Mère 3)

Enfin, il a été expliqué que dans certains cas, tenter de répondre à un besoin peut affecter négativement la réponse à un autre besoin. C'est le cas lorsqu'il y a des liens d'opposition entre différents besoins. Dans ces situations, il peut parfois être difficile de répondre à tous les besoins à la fois et les parents peuvent percevoir, du moins pour un temps, des contradictions dans les efforts visant à répondre aux différents besoins des enfants. Un exemple a été nommé par un père concernant le lien entre le besoin de sécurité et de stabilité et le besoin d'une vie de famille des enfants. Plus spécifiquement, ce père a expliqué que pour combler le besoin de stabilité de l'enfant, la protection de la jeunesse a parfois pris des décisions qui ont par le fait même contrevenu à tort à d'autres besoins de l'enfant, par exemple, le besoin d'une vie de famille. À cet effet, il dit :

Dans le fond, eux [la protection de la jeunesse] [...] ils ne veulent pas augmenter les visites [avec moi]. Ils veulent les stabiliser. [...] Ils nous ont dit qu'ils ne veulent pas que l'enfant se dise « Est-ce que je suis vraiment chez mamie ou est-ce que je suis vraiment avec maman ou papa ? ». (Père 3)